

DOSSIER D'INTERVENTION ULTÉRIEURE SUR L'OUVRAGE

PHASE CONCEPTION

Raccordement au RCU de plusieurs bâtiments.

Numéro d'affaire		<u>C-RECS-2026-30-304343</u>
Phase	Date	Description
APS		
APD		
PRO	29/06/26	RÉCEPTION DES PLANS DU 24/06/26

SOMMAIRE

1	Locaux techniques.....	3
---	------------------------	---

Ce document évoluera au cours de la phase étude, en fonction des solutions préconisées par la maîtrise d'œuvre, et durant la phase réalisation, en fonction des solutions techniques mises en œuvre par les constructeurs.

Des pistes de réflexion pour les interventions ultérieures sur l'ouvrage, décrites ci-après, pourront être modifiées en fonction des solutions retenues par le maître d'ouvrage et l'utilisateur des locaux.

	Solution technique arrêtée par le MO/MOE :	Retour SPS par rapport à la solution arrêtée
Réponse point 3		
4. Un cheminement libre sous les gaines ou chemins de câbles est-elle prévu à une hauteur égale ou supérieure à 1,8 m ?		
Réponse point 4		
5. Y a-t-il un éclairage suffisamment réparti dans les locaux techniques ? (Rappel des lux : Locaux de travail 120 lux, Locaux aveugles à un travail permanent 200 lux)		
Réponse point 5		
6. Avez-vous prévu des prises de courant ? Et en nombres suffisantes ?		
Réponse point 6		
7. La largeur des portes d'accès tient-elle compte du matériel installé dans les locaux techniques (portes tiercées, deux vantaux) ?		
Réponse point 7		
8. Des murs fusibles sont-ils prévus pour accéder aux locaux, en fonction de leur implantation ?		
Réponse point 8	S/O	

Rappel consigne plénum :

Lorsque le plénum est équipé de panneau isotherme un affichage devra être mis en place correspondant à la notice technique du fabricant concernant la charge supportée au m²
 Tous les vides de plus de 20cm devront être sécurisés